

A PROPOS DE L'UNIFORME SCOLAIRE

La totalité des familles n'ayant pas encore passé commande de l'uniforme scolaire, nous avons repoussé la date butoir au 5 novembre prochain. Un courrier a été adressé aux familles via Eduka rappelant l'obligation du port de l'uniforme à la rentrée de janvier et la genèse de la décision, avec un focus sur le rôle des instances, conseil d'établissement et comité de gestion. Les liens renvoient aux pages concernées sur notre site internet pour une information plus complète. En voici la teneur.

Objet : note d'information relative au port de l'uniforme scolaire et au rôle des instances de l'établissement

Mesdames, Messieurs,

Dans un souci d'harmonisation vertueuse et de renforcement du sentiment d'appartenance au sein de notre communauté, le conseil d'établissement a validé en juin 2023 la mise en place de l'uniforme scolaire pour les élèves du site de Kessel (classes de CM1-CM2, collège et lycée). Initialement prévu pour la rentrée 2024-2025, le port de l'uniforme sera effectif en janvier 2025, en raison de contraintes logistiques.

Cette décision, prise dans le cadre des prérogatives du conseil d'établissement, a suscité des discussions et des questionnements au sein de la communauté scolaire, conduisant certains parents à exprimer leur opposition à travers plusieurs pétitions. Afin d'apaiser cette situation et clarifier le cadre de cette mesure, nous souhaitons vous rappeler les rôles respectifs du conseil d'établissement et du comité de gestion qui permettra de dissiper toute confusion quant aux compétences de chaque instance et aux décisions adoptées.

Le conseil d'établissement
(<https://lfdjibouti.org/conseil-detablissement/>)

Le conseil d'établissement est l'instance principale de notre établissement, compétente pour toutes les questions pédagogiques et éducatives, qu'il s'agisse de l'enseignement primaire ou secondaire. Composé à parité de représentants de l'administration, du personnel, des parents (parents_conseil_etablissement@lfdjibouti.org) et des élèves, il se réunit trois fois par an pour statuer sur des décisions importantes, notamment en matière de règlement intérieur, de projets éducatifs, de calendrier et d'horaires scolaires, de dispositifs d'accueil et de sécurité...

En juin 2023, après plusieurs consultations, le conseil d'établissement a délibéré en faveur du port de l'uniforme scolaire. Cette décision a été prise dans un

cadre de concertation, en vue de renforcer les valeurs d'égalité et de respect au sein de notre communauté scolaire ainsi que d'assurer la sécurité de tous les élèves sur le site de Kessel. Elle a été intégrée au règlement intérieur de l'établissement, qui est inscrit dans les carnets de correspondance de vos enfants (<https://lfdjibouti.org/reglement-interieur/>).

Le comité de gestion (<https://lfdjibouti.org/comite-de-gestion-de-laefd/>)

Le comité de gestion (comitedegestion@lfdjibouti.org), pour sa part, est l'organe administratif et exécutif de l'AEFD (Association pour l'Enseignement Français à Djibouti), qui assure la gestion administrative et financière du Lycée Français de Djibouti. Ce comité, composé de membres élus et de représentants de l'administration, veille à la bonne marche de l'établissement et à son développement matériel et financier.

Bien que le comité de gestion joue un rôle essentiel dans la gestion administrative et matérielle de l'établissement, il ne dispose pas de compétence décisionnelle en matière de programmes ou d'orientations pédagogiques, qui relèvent exclusivement du conseil d'établissement.

Uniforme scolaire : Questions-Réponses

Afin de répondre aux questions les plus fréquentes, nous avons publié une page dédiée depuis la rentrée en septembre dernier sur notre site internet (<https://lfdjibouti.org/uniforme-scolaire/>), mise à jour régulièrement, sur laquelle vous trouverez les éclaircissements nécessaires, dont voici quelques éléments pour rappel :

- **Avantages de l'uniforme scolaire** : sentiment d'appartenance, réduction des inégalités, respect des règles, sécurité renforcée et simplification de la préparation quotidienne.
- **Obligation de l'uniforme** : la décision de rendre le port de l'uniforme obligatoire a été formellement adoptée par le conseil d'établissement. Tous les élèves du CM1 à la Terminale devront porter l'uniforme dès janvier 2025, conformément au règlement intérieur.
- **Calendrier de mise en œuvre** : commandes au fournisseur dès novembre 2024, livraison fin décembre et déploiement effectif le 12 janvier 2025. En accord avec le prestataire, **la date limite de commande pour les familles a été repoussée au mardi 5 novembre 2024.**

- **Modalités de commande** : toutes les informations utiles pour procéder aux commandes sont disponibles sur notre site (bons de commandes téléchargeables à compléter sous excel, acompte et modalités de paiement).
- **Taille des uniformes** : des essayages ont été réalisés afin de garantir des tailles adaptées. Nous avons également permis aux familles qui l'ont souhaité de rencontrer le prestataire au lycée à cet égard (quatre demi-journées ont été proposées). Un stock limité est par ailleurs prévu pour les ajustements nécessaires.

Ce déploiement ne remet nullement en cause la tradition vestimentaire de Djibouti puisque des options jupes et manches longues sont proposées pour celles et ceux qui en font le choix. De même le port du foulard reste permis, dans le respect de notre règlement intérieur.

Conscients que cette nouvelle mesure peut représenter une charge importante pour certaines familles, nous menons une réflexion avec les représentants des parents élus pour identifier des solutions de soutien pour les parents qui pourraient rencontrer des difficultés financières liées au coût de l'uniforme. Nous vous tiendrons informés de toute mesure qui sera mise en place à cet égard.

Nous espérons que cette communication contribuera à une meilleure compréhension de la mesure de manière apaisée et à expliciter le respect nécessaire des décisions prises par les instances compétentes, dans l'intérêt collectif de notre communauté scolaire.

Nous restons à votre écoute pour toute question complémentaire et vous remercions de votre compréhension et de votre soutien pour que notre établissement puisse fonctionner au mieux dans l'intérêt de tous, et plus particulièrement celui de vos enfants.

Bien cordialement,

MISSION AEFÉ SUR LE CLIMAT SCOLAIRE

Nous accueillerons cette semaine Monsieur Rodolphe ECHARD Inspecteur d'Académie, Inspecteur Pédagogique Régional « Établissements et Vie Scolaire » de l'AEFE les mercredi 6 et jeudi 7 novembre prochains. Sa mission portera sur le **climat scolaire** et comment agir dessus pour « *améliorer les résultats scolaires, le bien-être des élèves (et des personnels) et de diminuer les inégalités scolaires, l'absentéisme ainsi que le harcèlement* ».

Nous envisageons notamment de mettre en place, comme en France, le programme pHare de lutte contre le harcèlement à l'école, priorité du ministère français de l'Éducation Nationale et de l'AEFE cette année.

Monsieur ECHARD rencontrera durant ces deux journées tous les acteurs de la communauté éducative. Les représentants élus des parents d'élèves (conseil d'établissement et comité de gestion) ont été invités à une rencontre le jeudi 7 novembre à 15h.

Nous organisons par ailleurs un « **café des parents** » le **mercredi 6 novembre à 18h15 au CDI** du lycée qui permettra d'échanger sur ces thématiques. Les parents qui le souhaitent y sont cordialement invités.

Le 7 novembre sera la journée nationale de lutte contre le harcèlement et des actions seront proposées au lycée.

INFORMATIONS CALENDAIRES

Je rencontrerai mardi les représentants des parents élus au conseil d'établissement pour évoquer avec eux le fonctionnement de cette instance. Pour information, une adresse mail dédiée a été créée : parents_conseil_etablissement@lfdjibouti.org.

Nous sommes contraints de décaler d'une semaine les conseils initialement prévus les 12 et 13 novembre. Le conseil d'école aura lieu le 19 novembre et le conseil d'établissement le lendemain. Les convocations parviendront aux membres concernés cette semaine.

BONNE RENTREE

Je souhaite à toutes et tous une bonne rentrée en rappelant aux familles l'impérieuse nécessité de travailler ensemble dans une démarche de co-éducation constructive, respectueuse des uns et des autres, sereine et apaisée. Je sais que nous ne vivons pas dans un monde parfait, qu'il peut y avoir des malentendus, des maladresses de part et d'autre, des divergences voire des désaccords, mais nous essayons de mener nos missions au mieux, selon nos convictions, pour l'intérêt commun et dans le respect des règles qui nous régissent.

J'invite les parents à participer de façon constructive à la vie de l'établissement, à s'y engager, les occasions ne manquent pas, à vérifier l'information pour ne pas se contenter de rumeurs trop souvent infondées. C'est ainsi que nous réussirons à faire évoluer les choses dans la bonne direction avec les objectifs recherchés.

Soyez persuadés que nous avons un objectif commun qui guide notre action : le bien-être et la réussite de vos enfants qui sont nos élèves.